

Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

DG033-0421 Autorisation de la directrice générale – Protocole d’entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Municipalité de Val-des-Monts concernant l’utilisation des locaux des écoles de la Colline et L’Équipage

La directrice générale autorise de procéder à la signature du « Protocole d’entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Municipalité de Val-des-Monts concernant l’utilisation des locaux des écoles de la Colline et L’Équipage » selon les dispositions intervenues entre les deux parties, que cette entente entre en vigueur à la date de sa signature et qu’elle vienne à échéance au 30 juin 2024.

DG034-0421 Autorisation de la directrice générale pour l’adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de l’unité de climatisation de l’administration – École Le Tremplin

La directrice générale autorise l’octroi du contrat de service à la firme **Émile Séguin & Fils Ltée**, située au 845, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6S5 d’une somme de **129 900,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement de l’unité de climatisation de l’administration à l’école Le Tremplin.

DG035-0521 Autorisation de la directrice générale pour le non-renouvellement pour cause d’incapacité physique

La directrice générale autorise de ne pas renouveler l’engagement de la personne dont le numéro de matricule est **10135**, pour l’année scolaire 2021-2022, et ce, pour un motif d’incapacité physique totale et permanente.

DG036-0521 Autorisation de la directrice générale pour mettre fin au lien d’emploi pour cause d’incapacité physique

La directrice générale autorise de mettre fin au lien d’emploi de la personne dont le numéro de matricule est **3680** pour l’année scolaire 2021-2022, et ce, pour un motif d’incapacité physique totale et permanente.

DG037-0521 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Service d'une infirmière ou d'un infirmier auxiliaire autorisé(e) à l'école du Nouveau-Monde - classe 921

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Services Epajus Inc.**, située au 204-2300 rue Léon-Harmel, Québec, G1N 4L2845, d'une somme de **48 589,20 \$** pour un an renouvelable 2 ans pour un total de **145 767,60 \$** excluant les taxes pour les services d'une infirmière auxiliaire.